

Le Plan de Mobilité simplifié : qu'est-ce que c'est ?

La CUCM est sur le point d'élaborer un plan de mobilité simplifié (PDMS), dont l'objectif est de définir une nouvelle feuille de route en matière de mobilité sur les prochaines années.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire des 34 communes membres, la CUCM organise et facilite l'ensemble des déplacements, tous modes confondus et à destination de tous les publics. Elle est en charge des transports scolaires et urbains (monRéZO), des mobilités actives (vélos, marche) et de la mobilité partagée (covoiturage, ...).

Le Plan de mobilité simplifié vient d'être lancé en septembre 2026. Cette étude débute par un grand diagnostic de toutes les mobilités et comprend un volet concertation afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Une grande enquête en ligne : votre avis est indispensable !

Pour construire un réseau de transport et des services de mobilité qui vous ressemblent, la Communauté Urbaine Creusot Montceau lance une concertation auprès de tous ses administrés :

Du 5 octobre 2026 au 31 octobre 2026

Vous êtes invités à partager vos difficultés, vos besoins et vos idées pour améliorer la mobilité sur le territoire.